

## Agir

Résistance d'un groupe de religieuses devant la conversion de leur résidence (Marie-Paule Lebel et Suzanne Loïselle):

[ledevoir.com/societe/721917/la-lutte-se-poursuit-a-la-residence-mont-carmel](http://ledevoir.com/societe/721917/la-lutte-se-poursuit-a-la-residence-mont-carmel)

Il faut que cela cesse, les fermetures de résidences d'aînés:

[rqra.qc.ca/news/id/1508](http://rqra.qc.ca/news/id/1508)

Soutenir les aînés dans les foyers de soins et les travailleurs (Campagne du Conseil des Canadiens)

[conseildescanadiens.org/action/action-soins-de-longue-duree/](http://conseildescanadiens.org/action/action-soins-de-longue-duree/)

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) offre plusieurs outils sur son site Web ainsi que des pistes d'actions dans divers domaines.

Au sujet des droits à des services sociaux et de santé publique de qualité, elle mentionne :

- Investir dans des programmes de prévention pour favoriser un vieillissement en santé et faire la promotion de ces programmes.
- Développer et mettre en œuvre des modèles de prestations de services de santé intégrés et interdisciplinaires pour les personnes âgées.
- Assurer une première ligne efficace, notamment en facilitant l'accès à un médecin de famille aux personnes âgées qui n'en ont pas et en obligeant les médecins à inclure un certain pourcentage d'aînés dans leur clientèle.
- Assurer la continuité des soins de santé et des services sociaux entre les trois lignes professionnelles tout en assurant la disponibilité des soins à domicile.
- Former les professionnels de la santé sur les besoins cliniques des patients âgés.
- Créer un programme entièrement public d'assurance médicaments.
- Reconnaître l'apport important des proches aidants dans le système de santé et leur accorder une aide financière plus importante.
- S'assurer que les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite qui ont besoin d'une prise en charge temporaire ou permanente aient un hébergement adéquat.
- Augmenter et protéger le financement public des services sociaux et de santé partout au Québec<sup>4</sup>.

4. [aqdr.org/revendications/droit-a-services-sociaux-de-sante-publics/](http://aqdr.org/revendications/droit-a-services-sociaux-de-sante-publics/)

**En supplément : *La vieillesse notre avenir*, 2 février 2021, Vatican.**

« Au niveau culturel et de conscience civile et chrétienne, il est plus que jamais opportun de repenser en profondeur les modèles d'aide pour les personnes âgées. [...] La *personne* doit donc être au cœur de ce nouveau paradigme d'aide et de soin des personnes âgées les plus fragiles. Chaque personne âgée est différente de l'autre, la singularité de chaque histoire ne peut être négligée : sa biographie, son milieu de vie, ses relations actuelles et passées. Afin d'identifier de nouvelles perspectives de logement et d'aide, nous devons partir d'une considération attentive de la personne, de son histoire et de ses exigences. La mise en œuvre de ce principe implique une intervention articulée, à différents niveaux, qui doit être en mesure de réaliser un *continuum* d'aide entre le logement et certains services extérieurs, sans que se produisent des césures traumatiques, qui ne sont certes pas adaptées à la fragilité du vieillissement.

Dans cette perspective, une attention particulière doit être réservée aux logements, afin que ceux-ci soient adaptés aux exigences de la personne âgée : l'existence de barrières architecturales ou l'inadaptation des équipements hygiéniques, le manque de chauffage, ou encore la pénurie d'espace doivent avoir des solutions concrètes. Lorsque l'on tombe malade ou que l'on devient plus faible, tout peut se transformer en un obstacle insurmontable. L'aide à domicile doit être *intégrée*, avec la possibilité de soins médicaux à domicile ainsi qu'une adéquate distribution de services sur le territoire. En d'autres mots, il est nécessaire et urgent de mettre en œuvre une « prise en charge » de la personne âgée sur le lieu où se déroule son existence. Tout cela exige un processus de conversion sociale, civile, culturelle et morale. Ce n'est qu'ainsi que l'on répond de manière adéquate à la demande de proximité des personnes âgées, surtout de celles qui sont les plus faibles et les plus vulnérables.

Dans cette optique, les maisons de retraite devraient se requalifier dans un continuum socio-sanitaire, c'est-à-dire offrir certains de leurs services directement au sein même des domiciles des personnes âgées : hospitalisation à domicile, prise en charge de la personne individuelle, avec des réponses d'aide modulées sur les besoins personnels, à basse ou à haute intensité, où l'aide socio-sanitaire intégrée et le caractère domiciliaire restent le pivot d'un nouveau paradigme moderne.

## SUITE

Le paradigme que l'on veut proposer n'est pas une utopie abstraite ou une prétention naïve, mais il peut, au contraire, innover et nourrir de nouvelles et plus sages politiques de santé publique, ainsi que des propositions originales d'un système de soins qui soit plus adapté à la vieillesse. Des propositions qui sont plus efficaces, outre que plus humaines. C'est ce qu'exige une éthique du bien commun ainsi que le principe du respect de la dignité de chaque individu, sans aucune distinction, y compris celle de l'âge. La société civile tout entière, l'Église et les différentes traditions religieuses, le monde de la culture, de l'école, du bénévolat, du spectacle, de l'économie et des communications sociales doivent ressentir la responsabilité de suggérer et de soutenir – au sein de cette révolution copernicienne – des mesures nouvelles et efficaces afin qu'il soit permis aux personnes âgées d'être accompagnées et aidées dans des milieux familiaux, à leurs domiciles ou, de toute façon, dans des environnements domestiques qui ressemblent le plus possible à un foyer plus qu'à un hôpital. Il s'agit d'une révolution culturelle qui doit être mise en œuvre. L'Académie pontificale pour la Vie sera attentive à indiquer ce chemin comme la voie la plus authentique pour témoigner de la vérité profonde de l'être humain : à l'image et à la ressemblance du Dieu, mendiant et maître d'amour.»

Source: [vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_academies/acdlife/documents/rc\\_pont-acd\\_life\\_doc\\_20210202\\_vecchiaia-nostrofuturo\\_fr.html#](https://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_academies/acdlife/documents/rc_pont-acd_life_doc_20210202_vecchiaia-nostrofuturo_fr.html#)